

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/CIGEO-l-Andra-doit-revoir-sa-copie-suite-a-un>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Echos des luttes antinucléaires > **CIGEO : l'Andra doit revoir sa copie suite à un avis explosif de l'Autorité environnementale**

18 janvier 2021

## **CIGEO : l'Andra doit revoir sa copie suite à un avis explosif de l'Autorité environnementale**

**Sûreté, choix de l'argilite de Bure, sismicité, impacts sur l'eau, schéma de transports, retour sur accidents dans le labo, risques pour les populations riveraines et l'environnement, développement économique du territoire et même géothermie, tout y passe et ce n'est pas bon du tout pour l'Andra. L'AE vient de rendre [un avis explosif](#).**

**L'Autorité environnementale critique ouvertement le dossier de demande d'utilité publique (DUP) déposé en août dernier par l'Andra.**

### **Un avis très détaillé, ne laissant que très peu de zones d'ombre**

Les associations signataires de ce communiqué relèvent l'ampleur de ce rapport, qui aborde de manière exhaustive et sans tabou de nombreux sujets soulevés depuis des années par l'opposition au projet de stockage géologique des déchets nucléaires. Et l'ensemble laisse une impression toujours aussi inquiétante : le dossier que présente l'Andra dans le cadre de la DUP est particulièrement incomplet, tronqué et trop léger [1].

### **L'Andra doit revoir sa copie**

Mauvaise prise en compte des enjeux environnementaux, sérieuses insuffisances de l'étude d'impact, minimisations des impacts de Cigéo sur le plan sanitaire, manque d'analyse des risques accidentels liés au projet, absence de démonstration de la réversibilité de l'installation en cas d'incident, remise en cause du choix du seul site de Bure sur le plan géologique, insuffisance de vision économique territoriale,... impossible de tout lister.

**L'AE remet en cause l'assurance avec laquelle l'Andra communique depuis de**

## **trop nombreuses années quant à la « maturité » vantée du projet Cigéo**

---

Elle relève des sujets passés sous silence : quid de l'analyse de l'accident mortel survenu dans le laboratoire en 2016, lors du creusement d'une galerie ? Comment l'ANDRA anticipe t-elle le risque d'un accident nucléaire majeur ?

Quid de la sismicité locale, Cigéo se trouvant à 2 km du fossé de Gondrecourt, faille géologique ? Elle rappelle qu'une faille dite « éteinte » peut toujours se réveiller, preuve récente à l'appui [2]. Elle ressort même le dossier géothermie, la ressource naturelle localisée sous Bure ayant été scandaleusement escamotée par l'Andra, et recommande de nouvelles expertises indépendantes.

## **Un calendrier intenable au regard du caractère hors norme de ce projet**

---

L'agence communiquait dernièrement dans l'Est républicain (09/01 2021) sur « une année charnière » pour Cigéo, avec une phase d'enquêtes publiques mi-2021 dans le cadre de la DUP et une demande de création de Cigéo fin de l'été prochain. On reconnaît bien là le trop plein d'optimisme de l'Andra, qui prêterait à sourire si l'enjeu autour de ce chantier d'enfouissement n'était aussi phénoménal.

On voit mal comment ce calendrier pourrait tenir , à moins de complaisance politique inexcusable. Le dossier Andra n'est absolument pas apte à aller en enquête publique !

**Les associations Burestop 55, Cedra 52, Cacendr, Eodra, Bure Zone Libre, Habitants vigilants de Gondrecourt vont étudier avec soin l'ensemble de cet avis qui ne fait que confirmer les nombreuses craintes exprimées depuis des années.**

Elle comptent interpellier prochainement leurs élus locaux ainsi que le Ministère de l'environnement quant à la suite à donner à une telle remise en question. Le dossier immature produit par l'Andra ne peut servir ni de socle, ni de laisser-passer à des enquêtes publiques - le terme public prend tout son sens- qui seraient alors faussées, donc incroyablement anti-démocratiques.

[www.burestop.eu](http://www.burestop.eu) - <https://cedra52.jimdofree.com/>

---

## **Notes**

[1] Rappelons l'inconsistance du dossier du maître d'ouvrage (Andra) présenté lors du débat public de 2005, déjà fortement dénoncée par les opposants au projet Cigéo. L'AE relève ici un sérieux manque de données chiffrées, de report à des études en cours. La conception du stockage pour répondre aux questions de sûreté soulevées par l'IRSN et l'ASN, tout comme la méthodologie d'analyse des impacts sur les populations riveraines et l'environnement restent à fournir encore ou à compléter.

[2] AVIS AE : page 55